

Les Archers Bressolais

435 chemin du Rouch - 82710 BRESSOLS

Courriel: club@archersbressolais.fr

N° d'agrément sport : 11 82 213

Le samedi 8 et le dimanche 9 juin 2024

Les Archers Bressolais ont le plaisir de vous convier à leur concours de tir à l'arc à l'extérieur.

le samedi soir *TAE en nocturne*

le dimanche matin *TAE* le dimanche après-midi *TAE*

<u>Lieu:</u> Stade de Bressols, plaine de jeu du Tarn, pas loin de la salle polyvalente (Plan disponible sur http://archersbressolais.fr/plan/)

<u>Arbitrage:</u> S Samazan, F Bugnone, P Jean, J Choquenot-Berton

Engagements: 1 mise adulte 10.00 € jeune 8.00 €

2 mises adulte 15.00 € jeune 12.00 € 3 mises adulte 20.00 € jeune 16.00 €

<u>Horaires :</u>	TAE nocturne	<u>TAE</u>	TAE
Repas (voir page suivante)	19 h 00		
Ouverture du greffe	20 h 30	8 h 30	13 h 00
3 volées d'essai	21 h 00	9 h 00	13 h 30
Début des tirs	21 h 30	9 h 30	14 h 00
Résultats	vers 00 h 30	vers12 h 45	vers 17 h 30

Conditions: Licence, carte d'Identité ou support numérique, Tenue sportive décente selon la réglementation en vigueur.

Longues vues autorisées.

Classements:

Chevalets métalliques

Éclairage du stade pour le tir nocturne Cibles Danage Rythme ABC ou AB / CD en fonction du nombre de places.

par catégories, récompenses aux premiers.

<u>Inscriptions:</u> **Inscription exclusivement sur Internet:**

https://inscription.archersbressolais.fr

Date limite: jeudi 6 juin 2024 à 20h00

courriel pour tout renseignement complémentaire inscription@archersbressolais.fr

N'hésitez pas à venir vous restaurer avant le départ du TAE nocturne le samedi soir à 19h00; plus de détails page suivante



Les Archers Bressolais

435 chemin du Rouch - 82710 BRESSOLS Tel : 05 63 02 98 71

Courriel: club@archersbressolais.fr

N° d'agrément sport : 11 82 213

Nous vous proposons un **repas** le samedi soir à 19h00 avant le départ du TAE en nocturne au tarif de 7€ par personne

N'oubliez pas de préciser le nombre de personnes prenant un repas lors de votre inscription en ligne

> Le chef n'a pas encore décidé ce qu'il mettra dans votre assiette

- BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE -

En raison du renforcement de la lutte antidopage, il ne sera pas servi de boissons alcoolisées durant la compétition.









